

Projet éolien de Tronville-en-Barrois

Comité de suivi n°6

17 septembre 2025



Table des matières

1.	Présence (membres du comité de suivi)	2
2.	Actualités du projet.....	3
3.	Atelier de co-construction des mesures	5

Le mercredi 17 septembre 2025 a eu lieu la sixième réunion du comité de suivi du projet de parc éolien de Tronville-en-Barrois.

Cette réunion a réuni le comité de suivi et les élus du Conseil Municipal de Tronville-en-Barrois afin de présenter les dernières actualités du projet et de formuler des propositions de mesures d'accompagnement.

1. Présence (membres du comité de suivi)

Elus :

- Daniel BRIAT, maire de Tronville-en-Barrois
- Gérard LEBLANC, 1^{er} adjoint au maire
- Cynthia COLSON, conseillère municipale
- Régis HUSSON, conseiller municipal
- Jacky PAUL, conseiller municipal
- Christophe POSSIEN, conseiller municipal
- Cathie BRIAT, conseillère municipale
- Marc DEPREZ, maire de Nant-le-Grand et vice-président en charge des déchets et de l'environnement à la communauté d'agglomération de Bar-le-Duc Sud-Meuse

Exploitante :

- Anne-Marie PHILIPPE, agricultrice

Citoyens :

- Sylvie KRUGMANN, club de randonnée
- A. HEBA, président de l'ACCA
- Manuel LACHEVRE, président de l'ASCT
- Mme PRAUD, habitante de Tronville-en-Barrois
- Daniel LEROY, habitant de Tronville-en-Barrois
- Laurent DUBOY, habitant de Tronville-en-Barrois
- François BELET, habitant de Tronville-en-Barrois

Equipe RWE Renouvelables France :

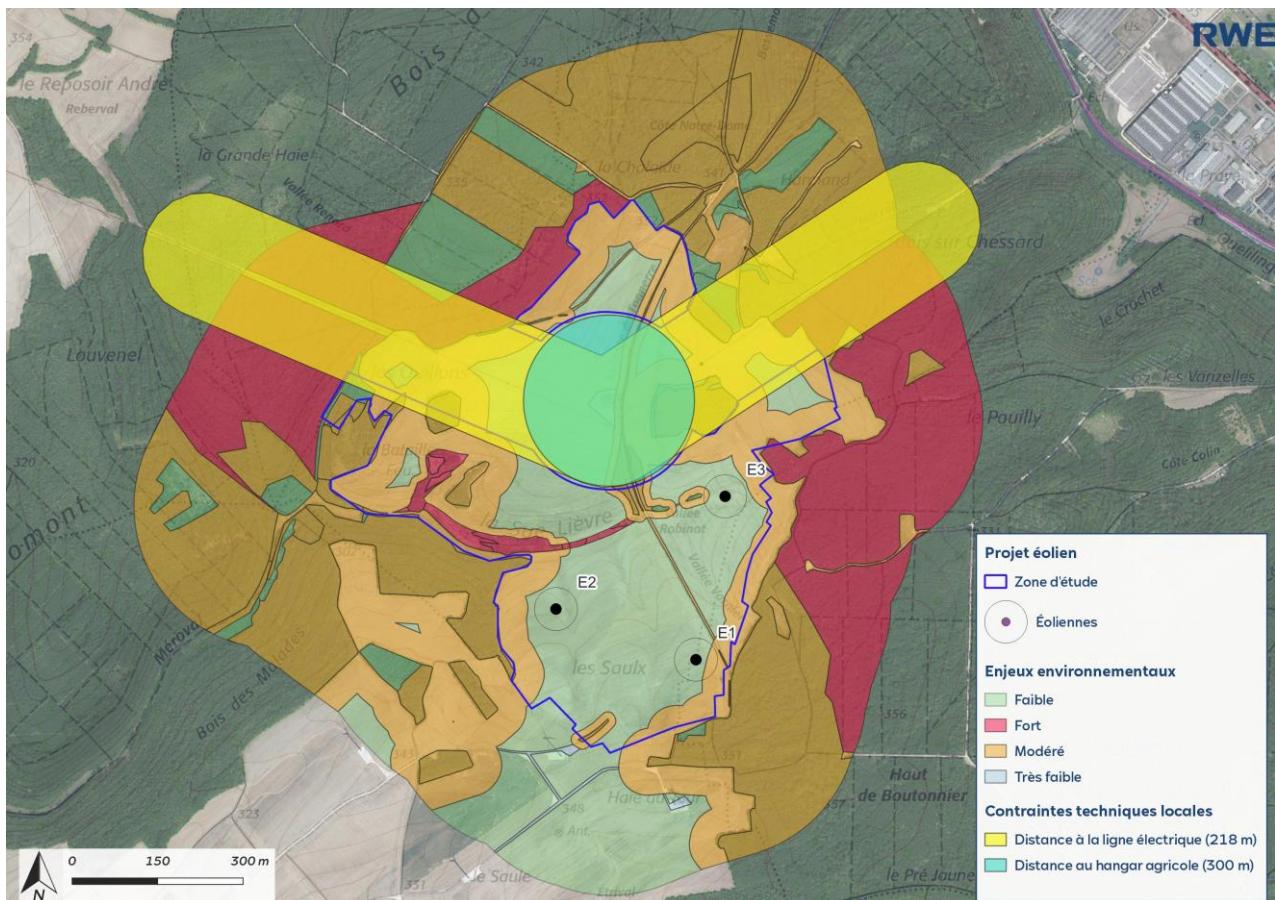
- Elsa KUFFLER, cheffe de projets éoliens
- Pauline GAND, chargée de concertation

2. Actualités du projet

Elsa Kuffler, cheffe de projets, souhaite la bienvenue aux participant(e)s et partage quelques éléments d'actualité sur le projet.

L'implantation des 3 éoliennes a été définie au regard des différentes contraintes identifiées sur le site :

- Eloignement des zones arborées ;
- Recherche d'un relief homogène ;
- Prise en compte des enjeux environnementaux ;
- Prise en compte des contraintes techniques (éoliennes de Nant-le-Grand, distance à la ligne électrique et au hangar agricole...).



La présentation complète est disponible en annexe du présent compte-rendu.

Questions/réponses

Quelle sera la hauteur des éoliennes ? Ces hauteurs impacteront-elles les espèces migratoires, ou les chauves-souris ?

Les éoliennes auront une hauteur maximale de 200 m en bout de pale, en conservant une garde au sol suffisante (distance entre le bas de pale et le sol) pour ne pas impacter la faune volante.

Des grues ont été observées à proximité de la zone de projet, mais elles ne s'y posent pas.

Ce parc est-il similaire à celui visité ensemble ?

Tout à fait, le modèle envisagé présente une technologie et un gabarit similaires aux éoliennes installées sur le parc éolien visité aux Nouvions.

Vous présentez l'implantation qui sera déposée, mais pas nécessairement autorisée ?

C'est ça : le dossier de demande d'autorisation sera déposé en fin d'année 2025, mais l'implantation proposée pourra être révisée en concertation avec l'administration.

Des photomontages du projet seront présentés lors d'un prochain comité de suivi, en fin d'année 2025.

3. Atelier de co-construction des mesures

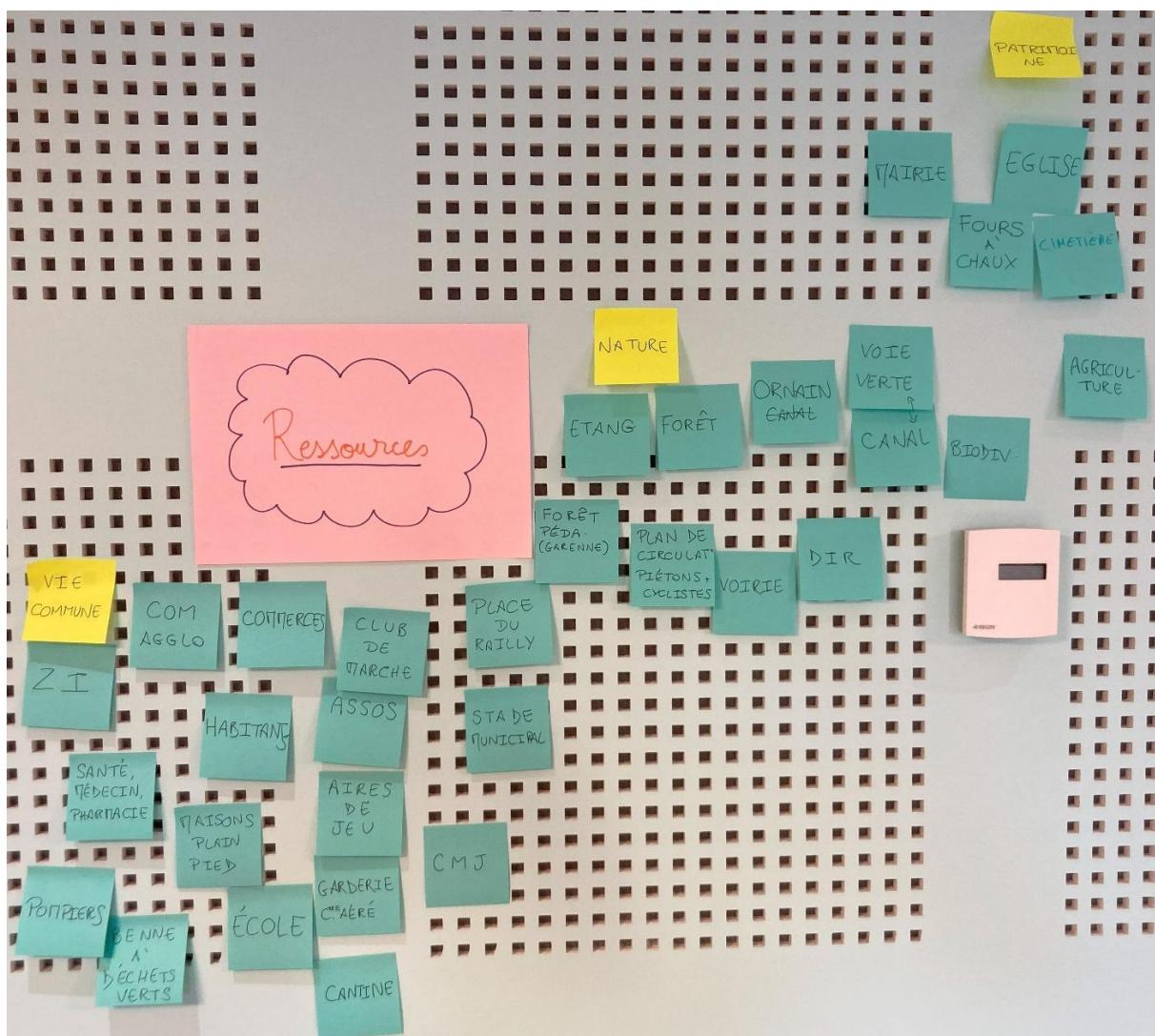
Les **mesures d'accompagnement** sont des mesures favorisant la biodiversité, le patrimoine local ou le cadre de vie, qui seront mises en place volontairement par RWE si le parc est construit.

Quel est le budget alloué aux mesures d'accompagnement ?

Le budget varie d'un projet à l'autre, et peut s'élever de 250 k€ à 500 k€.

RWE propose un atelier sur les mesures d'accompagnement visant à identifier collectivement les **ressources** du territoire qui pourraient être **valorisées** dans le cadre du projet éolien.

La photo suivante rend compte des ressources du territoire identifiées :



Celles-ci ont été réparties en 3 catégories :

- Patrimoine (mairie, église, fours à chaud, cimetière)
- Nature (étang, forêt de la Garenne, l'Ornain, canal et voie verte, agriculture...)
- Vie de la commune (habitants, commerces, services de santé, école, place du Railly, stade municipal, CMJ...)

Les participants ont ensuite proposé des idées afin de valoriser ces ressources :



Toutes ces idées de valorisation seront étudiées par RWE afin de vérifier lesquelles sont réalisables sur le plan juridique et financier. Ensuite, des propositions de mesures d'accompagnement seront présentées au Conseil Municipal, afin de les hiérarchiser.

Les mesures d'accompagnement choisies seront présentées au comité de suivi lors d'une réunion de restitution avant le dépôt du projet en fin d'année.



Projet éolien de Tronville-en-Barrois

Comité de projet n°6

17 septembre 2025

Elsa Kuffler, Cheffe de projets éoliens

Pauline Gand, Chargée de concertation

Sommaire

1. Projet éolien de Tronville-en-Barrois

- a) Présentation de l'implantation
- b) Les prochaines étapes

2. Les mesures d'accompagnement du projet

- a) Eléments de définition
- b) Atelier de co-construction

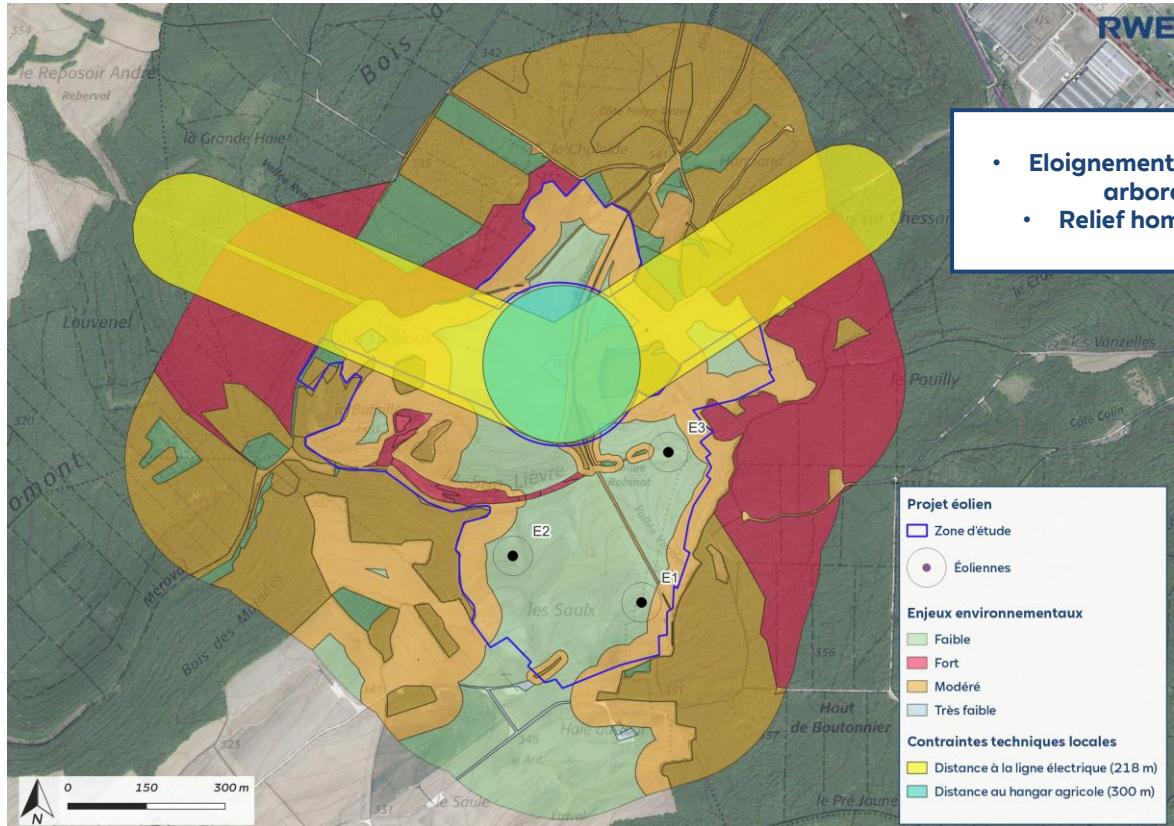


1. Le projet éolien de Tronville-en-Barrois



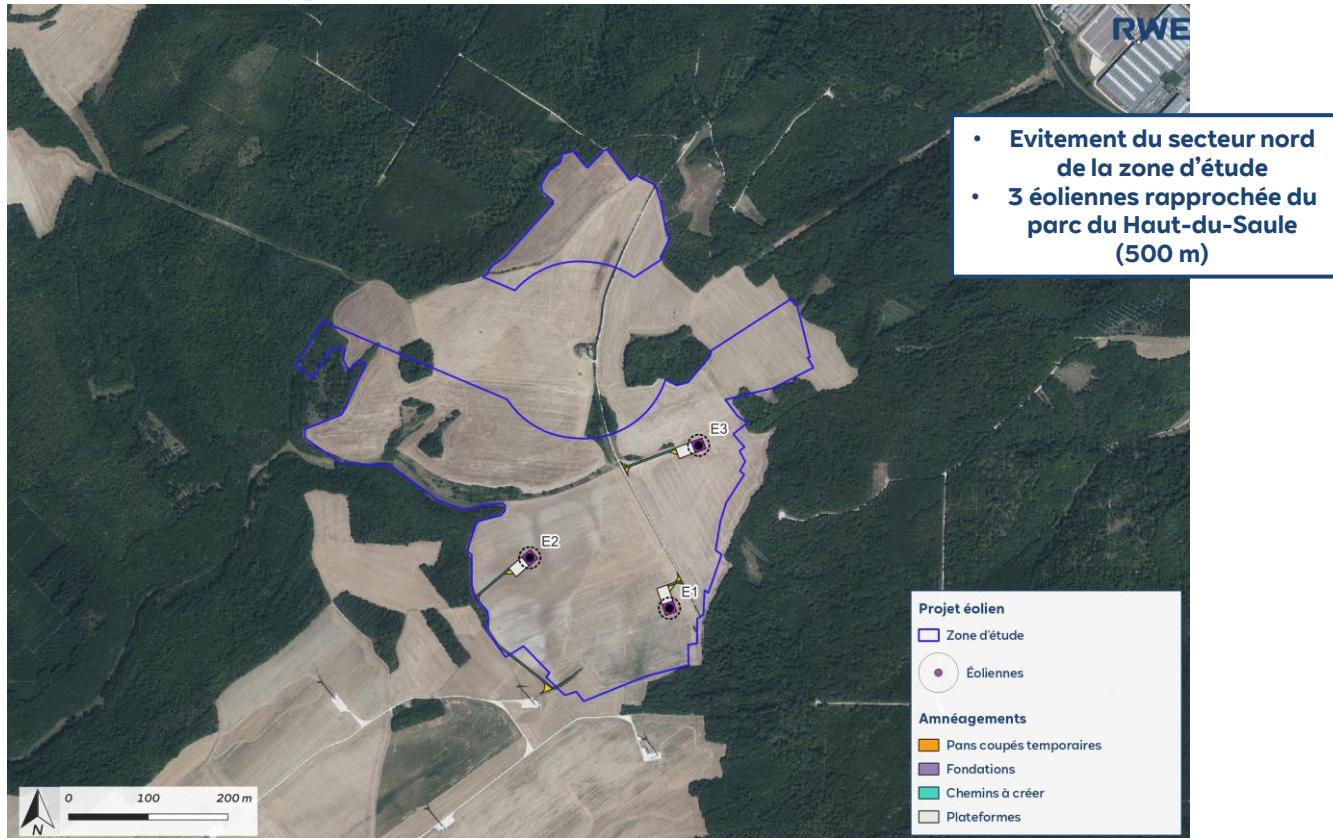
1. Projet éolien de Tronville-en-Barrois

Variante d'implantation au regard des enjeux locaux



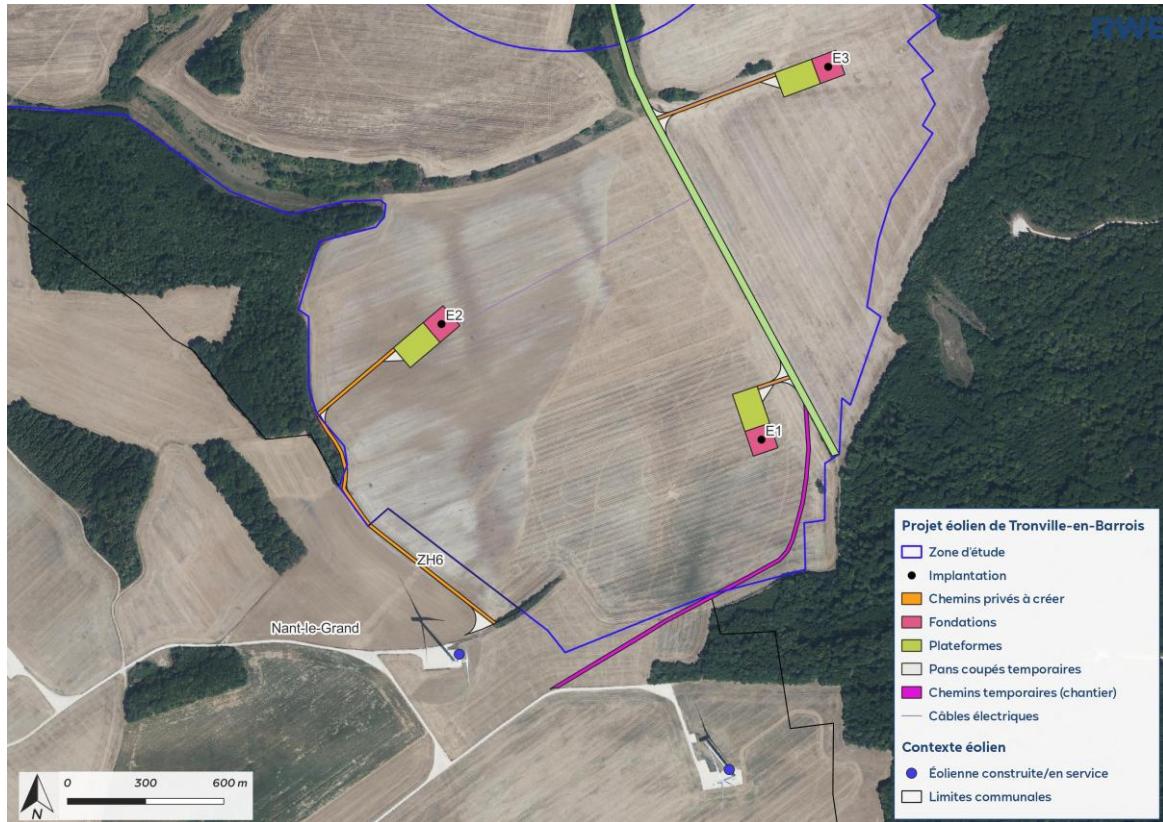
2. Projet éolien de Tronville-en-Barrois

Variante d'implantation



1. Projet éolien de Tronville-en-Barrois

Les accès au site via Nant-le-Grand



1. Projet éolien de Tronville-en-Barrois

Le modèle d'éolienne envisagé

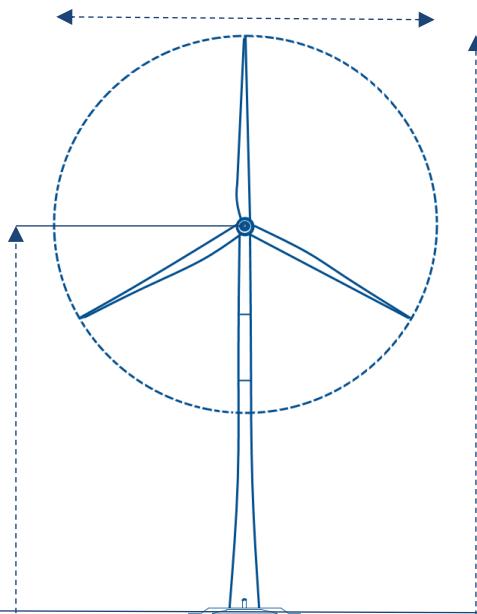
Une gamme d'éoliennes de 4 à 6 MW de puissance

Diamètre du rotor

150 m maximum

Hauteur du moyeu

125 m maximum



Hauteur en bout de pale
200 m maximum

1. Le projet éolien de Tronville-en-Barrois

Planning du projet



2. Les mesures d'accompagnement du projet

2. Les mesures d'accompagnement du projet

Eléments de définition

Mesures d'évitement, de réduction et de compensation vis-à-vis du cadre de vie et de la biodiversité

Montant déterminé par l'étude d'impact

« Quel que soit le niveau d'impact résiduel du projet de parc éolien, des mesures d'accompagnement peuvent être mises en œuvre. **Il s'agit de mesures volontaires, ne répondant pas à une obligation de compensation d'impact** ».



Aménagement paysager

Ex : Plantations d'arbres ou de haies, enfouissement des lignes électriques, etc.



Amélioration du cadre de vie

Ex : Prise en charge d'une partie des travaux de rénovation énergétique, etc.



Préservation de la biodiversité & Restauration écologique

Ex : Plantations mellifères favorables aux insectes butineurs pollinisateurs, amélioration des gîtes à chauves-souris, jachères, etc.



Atelier de co-construction